

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 septembre 2004
(convocation du 13 septembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
Mme. CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 H 30
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel
M. ROUSSET Alain à M. HOUDEBERT Henri
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max
M. SIMON Patrick à M. MARTIN Hugues
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard
M. TAVART Jean-Michel à M. LABISTE Bernard
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique à partir de 11 heures

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réalisation de la 2ème phase du Tramway - travaux complémentaires
indissociables du projet tramway - Approbation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Comité de Pilotage du 8 juillet 2004 a validé des travaux complémentaires indissociables du projet tramway dont la réalisation se fera à l'occasion de la deuxième phase.

Ces travaux concernent :

1. Mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation

À l'issue des études d'avant projet et de projet, il s'avère nécessaire de mettre en impasse ou de modifier le sens de circulation d'un certain nombre de voiries situées dans l'environnement du tracé du tramway afin de faciliter la fluidité du trafic ou la desserte de quartiers.

De même, le système de régulation de trafic et de gestion de certains carrefours non concernés par le tramway doit être adapté pour tenir compte des modifications de flux et des reports de trafic.

Le coût du plan de circulation associé est estimé à 8 215 000 € TTC.

2. Échangeur Croix-Rouge – Lormont

La traversée de l'échangeur Croix-Rouge par le tramway, dans le cadre du tracé modifié pour desservir la Cité Carriet à Lormont, est l'occasion de réaménager cet échangeur pour supprimer l'effet de saturation constaté aujourd'hui. L'État a demandé à la Communauté urbaine de Bordeaux d'en assurer la maîtrise d'ouvrage. Celle-ci en a accepté le principe pour ne pas retarder le projet.

Le budget de l'opération tramway intègre le coût de l'infrastructure dénivélée de la plateforme du tramway et de la voie routière directe d'accès à l'autoroute en provenance de Bassens et Carbon-Blanc.

En revanche, le coût de restructuration de l'échangeur, d'un montant de 3 230 000 € TTC, n'est pas compris dans le budget de l'opération.

L'État, la Région et le Département ont donné leur accord pour que le contrat d'agglomération apporte un financement de 1 400 000 € TTC (y compris la part de la Communauté urbaine).

3. Aménagement provisoire de la place Ravesies – Bordeaux/Le Bouscat

Le budget de l'opération tramway ne prévoyait sur la place Ravesies que la réalisation de la plateforme du tramway, l'aménagement de surface devant être réalisé dans le cadre des travaux concomitants.

Toutefois, la programmation des travaux d'aménagement de la place, au-delà de 2009, ne permet pas la réalisation de cet aménagement dans un planning compatible avec celui du tramway.

En conséquence, afin de ne pas retarder la mise en service du tramway, un aménagement provisoire doit être réalisé pour permettre l'écoulement des flux de circulation et la sécurité du site lorsque le tramway sera mis en service.

Le coût de cet aménagement provisoire est estimé à 1 000 000 € TTC.

4. Carrefour Dubedout/Clémenceau – Cenon/Floirac

L'aménagement de ce carrefour était prévu dans le cadre des travaux concomitants (réalisation d'un giratoire) pour un montant de 491 700 € TTC. Les études du tramway ont montré qu'un carrefour à feux était plus efficace.

De ce fait, la réalisation du giratoire dans le cadre des travaux concomitants est abandonnée ; en revanche, un financement du carrefour à feux (surface à aménager équivalente à celle d'un giratoire), non prévu au budget tramway, doit être mise en place pour un montant de 482 000 € TTC.

En résumé, le coût global des travaux complémentaires indissociables du projet tramway est estimé à 12,927 M€ TTC, aux conditions économiques de janvier 2004.

Ces dépenses sont à prévoir au budget Principal et seront échelonnées sur la période 2005 à 2007.

En conséquence et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver le programme de ces travaux complémentaires indissociables du projet tramway dont le montant s'élève à 12,927 M € TTC et devra être pris en compte dans le cadre du PPI 2005-2009.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
8 OCTOBRE 2004

M. ALAIN CAZABONNE

